



A SAVOIR

Diplôme national

Formation initiale et continue

Formation ouverte à l'alternance

Stage obligatoire en France
(durée minimale de 20 semaines réparties tout au long
de l'année selon un calendrier d'alternance pédagogique)



LICENCE PROFESSIONNELLE

Métiers des Administrations et des Collectivités Territoriales (MACT)

Domaine Droit, Économie, Gestion

Présentation

Mise en place en collaboration étroite avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Lozère (CDGFPT48), la Licence Professionnelle « Métiers des Administrations et des Collectivités Territoriales » (MACT) s'adresse à un public souhaitant intégrer la fonction publique territoriale et aux agents déjà en poste désireux d'approfondir leurs compétences.

Forte d'une expérience de près de 10 ans dans la formation des agents ou des futurs agents des collectivités, l'Antenne de Mende a su développer grâce au CDGFPT48 un réseau de partenaires et de professionnels qui interviennent pour partager leur expertise et leur savoir-faire. Cette formation apporte ainsi une qualification théorique par l'acquisition de savoirs spécifiques à l'administration des collectivités de moins de 2000 habitants dans les domaines juridique, financier ou managérial. L'enseignement se déroule sur 430 heures et sur 2 semestres. Il est composé de cours magistraux, travaux dirigés et travaux pratiques ainsi que d'un stage d'une durée minimale de 20 semaines réalisé selon une alternance pédagogique tout au long de l'année.

Inscriptions :

téléchargement du dossier
d'inscription et prise de
rendez-vous après admission sur :
www.univ-perp.fr

Responsable pédagogique :

Monique Commandré
monique.commandre@univ-perp.fr

Administration :

Cécile TICHIT
04 66 65 63 80
mende_mth@univ-perp.fr

Formation continue
et Apprentissage
SFC :
04 30 19 81 41
sfc@univ-perp.fr

Direction de l'Orientation,
des Stages et de l'Insertion
Professionnelle (DOSIP) :

Bât B (rez-de-chaussée)
04 68 66 20 42
dosip@univ-perp.fr



/UPVD66



@UPVD1

Université de Perpignan Via Domitia
52 avenue Paul Alduy
66 860 Perpignan Cedex 9
33 (0)4 68 66 20 00
www.univ-perp.fr

Objectifs

Cette formation est conçue dans un objectif d'insertion professionnelle. Elle vise la première insertion professionnelle dans le cadre d'une formation initiale et s'inscrit aussi dans une démarche de formation continue pour les personnes déjà employées dans les collectivités ou pour celles qui cherchent une reconversion.

Fortement ancrée en droit public la formation vise à apporter aux étudiants une solide culture générale de l'administration (histoire des institutions, droit public) ainsi que des contenus techniques indispensables à l'exercice des métiers visés (comptabilité, gestion financière, gestion du personnel, action sociale, finances publiques).

A l'issue de la formation, l'étudiant devra être en mesure de gérer et d'administrer les dossiers courants d'une collectivité de moins de 2000 habitants tels ceux liés à l'état civil, l'urbanisme, l'achat public, la finance publique, entre autres, mais aussi de porter les projets de développement local.



Savoir-faire et compétences

A l'issue de la formation les étudiants doivent être capables de :

- Conseiller les élus et alerter sur les risques.
- Bâtir une relation de confiance avec l'élu.
- Monter des dossiers complexes incluant une dimension juridique. Maîtriser les procédures réglementaires de passation des marchés publics et des contrats.
- Préparer les dossiers de mandatement, des dépenses et recettes, des demandes et justifications de subventions et des déclarations financières.
- Contrôler la gestion et les engagements de dépenses.
- Préparer et mettre en forme les décisions du conseil municipal/communautaire, les actes administratifs de la collectivité et les actes d'état civil.
- Élaborer et animer un dispositif d'accueil de la population.
- Animer des réunions publiques.
- Contrôler et évaluer les actions des services.
- Répartir et planifier les activités des agents.
- Repérer et réguler les conflits.

Localisation

Université de Perpignan, site de Mende

Conditions d'accès

Etre titulaire d'un bac + 2 (DEUG, DUT, BTS...)

Tout diplôme jugé équivalent par la commission pédagogique.

Insertion professionnelle

Les diplômés pourront candidater aux emplois de : Assistant administratif, Secrétaire administratif de collectivité territoriale, Attaché de direction, Secrétaire de direction, Attaché territorial, Responsable du secrétariat général, Secrétaire général de mairie.

Contenu des enseignements

Semestre 5

UE1 - Organisation de l'environnement territorial

Histoire de l'administration et décentralisation
Organisation administrative
La commune
Intercommunalité
Contentieux administratif

UE2 - Actions des collectivités territoriales 1

Action sociale
Gestion des ressources humaines
Finances et comptabilité
Payes
Subventions

UE3 - Droit pénal, administratif et public

Responsabilité pénale des agents et des élus
Etat civil et élection
Législation funéraire
Pouvoir de police

Semestre 6

UE1 - Actions des collectivités territoriales 2

Gestion du patrimoine local et urbanisme
Fiscalité
Achats publics et délégation de service public

UE2 - Outils et méthodes

Communication
Préparation au C2i niveau 1
Insertion professionnelle
Anglais professionnel
Techniques de synthèse

UE3 - Projet tuteuré

Projet tuteuré
Encadrement du projet tuteuré

UE4 - Projet Professionnalisant Partenaires - Université

Stage 3 PU (en alternance pédagogique)

